

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Exercices "droit public" (4DR1060)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Exercice: 1 ph	cont. continu	

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante:

N.N., en collaboration avec les professeurs Pascal Mahon, Alain Chablais, André Kuhn, Yvan Jeanneret.

Objectifs:

Les séances d'exercices servent à compléter les connaissances théoriques et pratiques acquises lors des cours du cursus de Bachelor en droit. Dans les branches concernées, les séances d'exercices permettent aux étudiants d'apprendre à appliquer les règles de droit à des cas concrets et ainsi à résoudre des cas pratiques, de même qu'à porter un regard critique sur la jurisprudence nationale, voire internationale.

Contenu:

Lecture critique de jurisprudence, dans la mesure du possible transversale, lors du semestre d'automne, puis résolution de cas pratiques dans les matières concernées et de cas pratiques transversaux dans lesquels des problèmes juridiques impliquant fréquemment plusieurs domaines du droit sont abordés.

Forme de l'évaluation:

Les séances d'exercices ne font pas l'objet d'évaluation indépendante. La matière des séances d'exercices est évaluée dans le cadre des examens des branches sur lesquels ont porté les exercices :

- Droit constitutionnel
- Droit administratif
- Droit pénal.

Documentation:

Les lectures préparatoires sont indiquées avant chaque cours.

Forme de l'enseignement:

Séances d'exercices.